



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 mai 2008
Français
Original : anglais

Lettre datée du 5 mai 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Djibouti auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre du Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Djibouti, S. E. M. Mahamoud Ali Youssouf, sur la situation entre Djibouti et l'Érythrée.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Roble **Olhaye**



**Annexe à la lettre datée du 5 mai 2008 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de Djibouti auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

C'est avec un sentiment de consternation et d'urgence extrême que j'appelle votre attention et celle des membres du Conseil sur la crise qui se profile à la frontière avec notre voisin du nord, l'État d'Érythrée. Sans aucune raison ou justification apparente, nous avons constaté avec le plus grand étonnement, depuis février 2008 (voir annexe), une expansion progressive des troupes érythréennes à notre frontière commune avec construction de fortifications et de remparts; mouvements de matériel et installation de soldats érythréens bien équipés de l'autre côté du promontoire de Ras-Doumeira, qui surplombe les voies navigables très utilisées de la mer Rouge.

Avec la plus grande retenue, résistant à toute tentation et nous abstenant de toute action de force, nous avons opté pour une diplomatie discrète, consistant essentiellement en contacts bilatéraux à tous les niveaux, y compris au niveau le plus élevé. Nous avons sollicité les conseils et l'intercession du dirigeant d'un État important du Golfe. Nous avons également fait part de nos profondes préoccupations à la communauté diplomatique à Djibouti, au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et à la Ligue des États arabes.

Malheureusement, les vastes efforts déployés n'ont débouché sur aucune réponse crédible. Djibouti est donc contraint de maintenir un état de préparation militaire devant la possibilité d'une incursion forcée des forces érythréennes sur notre territoire.

Nul ne s'étonne pourtant que cette affaire paraisse familière. L'Érythrée a fait circuler en 1996 une fausse carte où cette même zone frontalière du nord était incorporée à son territoire, décidant ainsi unilatéralement du nouveau tracé d'une frontière reconnue. En même temps, les troupes érythréennes faisaient incursion en territoire djiboutien.

Djibouti a protesté vigoureusement et la situation est revenue à la normale, cette carte manifestement fausse et artificielle ayant été retirée.

Malheureusement, les tensions ont ressurgi lorsque notre ancien Président, qui était une personnalité politique éminente de la région, S. E. Hassan Gouled Aptidon, a essuyé une rebuffade insultante à Ouagadougou (Burkina Faso) en 1988 de la part du Président de l'Érythrée. Le Président Aptidon faisait alors partie d'une délégation de haut niveau de chefs d'État et de gouvernement de l'OUA intervenant lors de la reprise des hostilités entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Face à ce comportement insultant de l'Érythrée, Djibouti a coupé les relations diplomatiques, qui n'ont pas été normalisées pendant plusieurs années.

Dans notre région agitée et hautement explosive, qui n'a guère connu la paix et la stabilité au cours des 30 dernières années, nous nous sommes heurtés et continuons à nous heurter à des problèmes de plus en plus divers, en matière de sécurité, de politique, d'économie et de développement, qui affectent notre survie en tant que nation. Suivant une politique extrêmement avisée et dynamique, nous faisons preuve de la plus grande prudence dans tout conflit. Nous avons toujours cherché à réduire les hostilités et les malentendus, à favoriser la paix, la stabilité et

la coopération et à améliorer les conditions de vie de notre population et de tous les habitants de la région qui ont souffert des effets négatifs des guerres.

Djibouti suspecte une motivation directe au comportement injustifié de l'Érythrée. Le secteur menacé de Djibouti offre une vue stratégique des points de navigation critiques de la mer Rouge. Dans la mesure où Djibouti devient rapidement un centre régional de transbordement, avec la construction d'un nouveau port moderne comportant un grand nombre d'infrastructures et de projets, le comportement sinistre de l'Érythrée pourrait être une source de préoccupation pour la communauté internationale.

Nous avons actuellement le sentiment de risquer véritablement d'être entraînés dans un affrontement injustifié avec l'Érythrée, les forces des deux pays étant dans un état d'alerte maximum à la frontière commune. Nos appels pacifiques au retrait des troupes érythréennes de la zone n'ont pas encore été entendus.

Nous considérons ce comportement de l'Érythrée comme une intimidation malvenue. Il s'agit d'une atteinte flagrante à la souveraineté de Djibouti et à son intégrité territoriale. Nous sommes fermement résolus à assurer le développement économique, à promouvoir les relations de bon voisinage et à favoriser la paix durable et la stabilité dans la région.

Toute tentative délibérée de l'Érythrée d'entraver nos progrès et de perturber la paix et la tranquillité de notre pays est donc inadmissible. En d'autres termes, le conflit n'a absolument pas lieu d'être à Djibouti.

Nous exhortons le Conseil à prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires en vue de prévenir un nouveau conflit, sous quelque forme que ce soit, dans une région qui a connu pendant longtemps bains de sang et destruction.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Ministre des affaires étrangères
et de la coopération internationale
(Signé) Mahamoud Ali **Youssef**

Pièce jointe

[Original : français]

Problème frontalier entre Djibouti et l'Érythrée : chronologie des événements

4 février 2008

Les autorités administratives de la région d'Obock constatent des travaux de génie civil de l'autre côté de la frontière, côté érythréen. Ayant pris la peine de se renseigner, les Érythréens leur ont répondu qu'il s'agit de la construction de la route qui devait relier Assab à Obock en passant par Raheyta.

10 février 2008

Les engins des travaux publics érythréens ont traversé la frontière et ont commencé à engager des travaux sur Ras-Doumeira.

15 février au 30 mars 2008

Les autorités administratives de la région d'Obock ont vainement essayé de prendre contact avec le Gouverneur de la région du sud de la mer Rouge en Érythrée pour essayer de comprendre de quoi il s'agissait et quel était le but de ces travaux sur le Ras-Doumeira.

7 avril 2008

Le préfet de la région d'Obock accompagné du Chef de régiment des forces armées djiboutiennes stationnées à Obock ont décidé de se rendre à Ras-Doumeira pour s'enquérir de la situation. L'armée érythréenne en place sur le Ras-Doumeira les a refoulés, leur interdisant de monter sur la montagne.

7 au 17 avril 2008

À partir du 7 avril, les tractations se sont poursuivies pour comprendre les raisons de cet empiètement sur le territoire djiboutien entre les deux autorités régionales.

18 avril 2008

Ces tractations n'ayant abouti à aucun résultat, le Gouvernement djiboutien a décidé à partir du 18 avril de mener des actions diplomatiques au plus haut niveau. Durant cinq jours :

- Message écrit envoyé au Gouvernement érythréen à travers l'Ambassadeur de Djibouti à Asmara;
- Contact téléphonique entre les deux Chefs d'État le dimanche 20 avril 2008;
- Rencontre entre les deux Ministres des affaires étrangères le 21 avril à Djibouti;
- Rencontre du Ministre des affaires étrangères djiboutien avec l'Ambassadeur érythréen à Djibouti par deux fois entre le 17 et le 21 avril 2008.

22 avril 2008

Le Président de la République s'est rendu, à la tête d'une délégation ministérielle, sur le Ras-Doumeira pour constater que les forces érythréennes avaient occupé complètement le Ras-Doumeira, construit des baraquements en feuille de palmier, des tranchées, des fortifications en roche basaltique et, dans la crique qui jouxte le Ras-Doumeira, des vedettes rapides armées de canons et un patrouilleur avaient accosté.

Les forces djiboutiennes ont reçu l'ordre de monter sur le versant sud de Ras-Doumeira. Les forces érythréennes ont reculé de quelques dizaines de mètres vers l'autre versant.

23 avril 2008

Refus des autorités érythréennes de recevoir le Ministre des affaires étrangères djiboutien qui était porteur d'un message écrit du Président djiboutien adressé à son homologue érythéen.

23 avril 2008

Les tractations diplomatiques se sont poursuivies à Asmara sans résultat tangible :

- L'Ambassadeur de Djibouti en Érythrée a rencontré par deux fois le Ministre des affaires étrangères érythéen le mercredi 23 avril matin et après-midi;
- Il a ensuite rencontré le Directeur de cabinet du Président érythéen le jeudi 24 avril 2008;
- Une deuxième rencontre a eu lieu le samedi 26 avril 2008 avec ce même directeur;
- L'Ambassadeur de Djibouti à Asmara a rencontré le Conseiller politique du Président érythéen le lundi 28 avril 2008;
- Il a ensuite demandé une audience au Chef de l'État érythéen, qui lui a fait transmettre un message verbal par le biais de son conseiller à l'information pour dire en substance que l'Érythrée n'était pas prête à dialoguer avec Djibouti.

Le Gouvernement érythéen refuse donc catégoriquement toute discussion et tout entretien diplomatique.

24 avril 2008

Une rencontre entre deux officiers supérieurs des forces armées des deux pays a eu lieu à Ras-Doumeira pour discuter des positions des deux armées sur le Ras-Doumeira. À la suite de cette rencontre, le Gouvernement djiboutien a décidé de surseoir au recours qu'il avait introduit auprès du Conseil de paix et de sécurité pour donner plus de temps au dialogue bilatéral. Malheureusement, ce fut la première et la dernière rencontre de ce type puisque l'officier érythéen n'a pas souhaité poursuivre ce contact, affirmant qu'il appartenait désormais aux autorités politiques de régler cette crise frontalière.

Le Gouvernement djiboutien a attendu les quatre jours des fêtes de Pâques orthodoxes du 25 au 28 avril 2008 en Érythrée par respect de cette tradition religieuse et n'a entamé aucune procédure durant cette période.

30 avril 2008

Le Gouvernement djiboutien a décidé de saisir la communauté internationale.
